RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01033
Numéro SIREN : 797 876 331
Nom ou dénomination : PLASTOY

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2021 sous le numéro de dépôt 9840

DocuSign Envelope ID: 6A8E17BB-92EC-4E20-9EA6-103AFC1B2A8E

PLASTOY

Société par actions simplifiée

25 rue Octave Lemenuel 14330 Sainte Marguerite d'Elle

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

DocuSign Envelope ID: 6A8E17BB-92EC-4E20-9EA6-103AFC1B2A8E

Patrick FLEYTOUX

15 rue de Berri

75008 Paris

PLASTOY

Société par actions simplifiée

25 rue Octave Lemenuel 14330 Sainte Marguerite d'Elle

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société PLASTOY

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos soins, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société PLASTOY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

DocuSign Envelope ID: 6A8E17BB-92EC-4E20-9EA6-103AFC1B2A8E

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur :

- la note « Evènements significatifs - Avances reçues en compte-courant » de l'annexe exposant le soutien financier des associés qui permet le maintien du principe de continuité d'exploitation;

- et la note de l'annexe relative au changement de méthode comptable exposant l'incidence de la première comptabilisation de la provision pour indemnité de fin de carrière.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

DocuSign Envelope ID: 6A8E17BB-92EC-4E20-9EA6-103AFC1B2A8E

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Recours à des estimations » de l'annexe aux comptes annuels indique les principaux postes des Etats financiers pour lesquels la société a recours à des estimations.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables appliquées et des estimations significatives retenues par votre société, mes travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations qui ont par nature un caractère incertain, et dont la réalisation est susceptible de différer parfois des données prévisionnelles utilisées, à revoir les calculs effectués par la société, les données sur lesquelles se fondent les provisions constituées et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

DocuSign Envelope ID: 6A8E17BB-92EC-4E20-9EA6-103AFC1B2A8E

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

DocuSign Envelope ID: 6A8E17BB-92EC-4E20-9EA6-103AFC1B2A8E

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 juin 2021

Le commissaire aux comptes

DocuSigned by:
Patrick FLEYTOUX
ABDE1B65F219459...

Patrick FLEYTOUX

PLASTOY

Etats financiers

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif — 3
Bilan - Passif — 4
Compte de résultat — 5

Annexes

Evènements significatifs de l'exercice — 8
Règles et méthodes comptables — 9

Informations Bilan

Immobilisations — 14
Amortissements — 15
Provisions et dépréciations — 16
Provisions pour risques et charges — 17
Produits à recevoir — 18
Charges à payer — 19
Charges et produits constatés d'avance — 20
Variation des capitaux propres — 21
Composition du capital social — 22
Créances et dettes — 23
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan — 24

Engagements Financiers

Identité des sociétés mères consolidant les compte — 26
Effectif moyen — 27
Honoraires CAC — 28
Produits & Charges Financiers des entreprise liées — 29

Comptes Annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	547 508	525 468	22 040	105 869
Fonds commercial	55 000	27 500	27 500	33 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	484 261	404 381	79 880	89 458
Autres immobilisations corporelles	30 091	23 965	6 127	4 042
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 660		26 660	26 660
ACTIF IMMOBILISE	**1 143 521**	**981 314**	**162 207**	**259 030**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	60 838	20 666	40 172	40 172
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 245 070	385 281	859 789	1 358 621
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	50 308		50 308	45 100
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	704 808	18 684	686 124	820 680
Autres créances	103 213		103 213	214 387
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	251 003		251 003	74 651
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	136 757		136 757	127 859
ACTIF CIRCULANT	**2 551 997**	**424 631**	**2 127 366**	**2 681 471**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				181
TOTAL GENERAL	**3 695 517**	**1 405 945**	**2 289 573**	**2 940 682**

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 323 000)	1 323 000	189 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			2 417	2 417
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			-1 462 546	-1 446 422
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-733 704	10 762
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**-870 834**	**-1 244 243**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			1 261 927	2 395 926
AUTRES FONDS PROPRES			**1 261 927**	**2 395 926**
Provisions pour risques			22 078	7 181
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**22 078**	**7 181**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			401 001	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	40 143	35 111
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			56 676	21 825
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			862 879	870 920
Dettes fiscales et sociales			169 254	214 978
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			16 400	170 207
Autres dettes			329 958	468 746
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**1 876 311**	**1 781 787**
Ecarts de conversion passif			90	30
TOTAL GENERAL			**2 289 573**	**2 940 682**

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises		103	103	226
Production vendue de biens	1 411 742	1 237 806	2 649 547	3 140 183
Production vendue de services	45 540	1 596	47 136	112 953
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 457 282**	**1 239 505**	**2 696 786**	**3 253 361**
Production stockée			-140 649	225 390
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			51 625	74 138
Autres produits			10 241	9 015
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 618 003**	**3 561 904**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			97 808	162 065
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			702	4 615
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				3 247
Autres achats et charges externes			1 411 782	1 950 742
Impôts, taxes et versements assimilés			15 421	22 218
Salaires et traitements			594 384	667 395
Charges sociales			226 756	246 348
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			235 805	229 716
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				27 243
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			366 847	4 212
Dotations aux provisions			7 500	
Autres charges			371 251	208 524
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 328 258**	**3 526 323**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-710 254**	**35 581**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			181	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**181**	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				181
Intérêts et charges assimilées			23 631	24 638
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**23 631**	**24 819**
RESULTAT FINANCIER			**-23 450**	**-24 819**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-733 704**	**10 762**

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**2 618 184**	**3 561 904**
TOTAL DES CHARGES	**3 351 889**	**3 551 142**
BENEFICE OU PERTE	**-733 704**	**10 762**

Annexes

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS :

1. Les associés assurent le soutien de la société PLASTOY dans sa phase de développement au travers de conventions de comptes-courants bloqués conclues le 15 novembre 2013 et présentées au passif du Bilan en « Autres fonds propres ». La mise à disposition de ces fonds permet d'assurer la continuité d'exploitation de la société.

2. Par décision du 30 octobre 2020, les associés de la société Plastoy ont procédé à une augmentation de capital par incorporation de leurs comptes-courants pour un montant de 1 134 000 euros. La société est désormais intégrée globalement par le groupe MEDIA PARTICIPATIONS PARIS.

3. L'arrêté des comptes 2020 est réalisé dans un contexte de crise sanitaire, l'Organisation Mondiale de la Santé ayant qualifié le 11 mars 2020 la situation mondiale COVID-19 de pandémie. Les annonces des pouvoirs publics français tout au long de l'année 2020, ont conduit à mettre en place des mesures de protection et de confinement, qui ont eu pour conséquence, outre les aspects humains, l'interruption d'une part significative de nos activités pour une durée variable et sur un périmètre changeant. La société a mis en place des mesures de protection de ses salariés. Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés. L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'évènement jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des Normes Comptables (ANC).
 L'ensemble des charges et des produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux Recommandations précitées de l'ANC.
 L'activité et la performance 2020 ont été impactées, le chiffre d'affaires a reculé de 17.11 % les économies faites en matière de frais de personnel (incluant la mise en chômage partiel des collaborateurs privés d'activité et les exonérations de charge et aides au paiement d'un montant de 22 967 euros), de marketing, de coûts de structure,… n'ont pas permis de maintenir un niveau de résultat supérieur à 2019. La société a obtenu un crédit dans le cadre du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour la soutenir. La société a opéré un suivi détaillé du recouvrement des créances échues, tout en veillant au respect de ses propres obligations en matière de paiement de ses fournisseurs.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CHANGEMENT DE METHODE

A compter du 1er janvier 2020, et pour se conformer aux règles et méthodes du groupe MEDIA PARTICIPATIONS PARIS, la société a opté pour la comptabilisation en provision pour charges de ses indemnités de fin de carrière sous déduction des indemnités couvertes par le contrat IFC SELECTION VIE.
La provision relative aux droits acquis par les salariés à l'ouverture de l'exercice a été comptabilisée par imputation sur le poste Report à nouveau des capitaux propres pour 26 886 euros. Cette provision a été reprise en résultat sur l'exercice pour 19 308 euros afin de ramener la provision à un montant de 7 578 euros pour une couverture par le contrat IFC SELECTION VIE de 34 841 euros.

RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges figurant dans les états financiers ainsi que sur les informations figurant en notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité de l'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement, de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles s'inscrivent dans le contexte de crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision.

Les estimations et hypothèses retenues servent de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants

Les principaux postes des états financiers sur lesquels portent ces jugements, estimations et hypothèses sont les suivants :

- la valorisation des stocks et leurs dépréciations,
- le montant des provisions pour litiges,
- le montant des provisions pour indemnité de fin de carrière.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial

Le fonds commercial de fabrication de jeux et jouets, sis 25, rue Octave Lemenuel à SAINTE MARGUERITE D'ELLE a été acquis le 01/10/2013 pour un montant de : 55 000 euros.

Il est amorti à compter de l'exercice 2016 sur une durée de dix ans soit un amortissement de 5 500 € par an.

Licences
Les licences sont immobilisées à hauteur du minimum garanti et amorties linéairement sur la durée du contrat.
Une dépréciation est constatée lorsque le minimum garanti diminue plus rapidement que l'amortissement linéaire.

Logiciels
Les logiciels sont amortis linéairement sur 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement, et sont analysées par composant en fonction de leur durée d'utilité.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	**Amortissements pour dépréciation**	**Durée de vie prévue**
Installations Techniques ; Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Installations Générales ; Agencements ; Aménagements	Linéaire/Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de transport (d'occasion)	Linéaire	1 an
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	2 à 10 ans

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Moules
Les moules de fabrication sont immobilisés sur la durée du contrat de la licence correspondante.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont exclusivement composées du dépôt de garantie du site de Sainte –Marguerite d'Elle.

IMMOBILISATIONS NON DECOMPOSABLES

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

STOCK ET EN-COURS

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.
Une dépréciation est effectuée sur les produits dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les informations chiffrées figurent dans des tableaux annexes.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite destinée à couvrir les indemnités payables aux collaborateurs du groupe à l'occasion de leur départ en retraite est constituée. Elle est calculée, collaborateur par collaborateur, de la façon suivante:

- A partir du salaire actuel (primes comprises) du collaborateur, on calcule son salaire à l'âge de la retraite (« salaire àterme ») en tablant sur une progression moyenne de 1.75 % par an.
- En fonction de ce salaire à terme, de son ancienneté et de la convention collective applicable en l'espèce, ondétermine le montant de l'indemnité théorique due.

- Cette indemnité théorique est ensuite pondérée par deux facteurs :

1 - un coefficient de mortalité calculé en fonction de l'âge et du sexe du collaborateur, selon la table de mortalitéétablie par l'INSEE ;

2 - un coefficient de probabilité de maintien dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite selon le tableau suivant :

Age	Coefficient
< 30 ans	15%
< 35 ans	25%
< 45 ans	40% (-15 ans d'ancienneté) 55% (+15 ans d'ancienneté)
< 55 ans	75% (-10 ans d'ancienneté) 80% (-20ans d'ancienneté) 85% (+20ans d'ancienneté)
> 55 ans	100%

L'indemnité ainsi pondérée est provisionnée au prorata de l'ancienneté acquise par rapport à l'ancienneté théorique à l'âge de la retraite et pour le montant non couvert par le contrat IFC SELECTION VIE à la BPCE.

La provision est ensuite actualisée au taux de 0.60 % pour être ramenée à sa juste valeur à la date de clôture. Pour tenir compte des charges sociales à payer, une provision complémentaire globale de 50 % est aussi établie.

Le montant du contrat IFC SELECTION VIE à la BPCE est de 34 841.32 euros.

CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

DETTES

Les dettes figurent au bilan pour leur valeur nominale.

CAPITAL SOCIAL

La répartition du capital social se trouve dans un tableau annexe.
Toutes les actions sont libérées.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché, à ce titre elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11°.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Dans ce contexte de crise sanitaire, dont la durée reste encore très incertaine, la société a considéré que son activité devrait être plus ou moins équivalente à celle de 2020.

Informations
Bilan

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	744 008		54 000
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	406 038		78 223
Installations générales, agenc., aménag.	14 348		
Matériel de transport	141		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 950		4 677
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**433 477**		**82 900**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	26 660		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**26 660**		
TOTAL GENERAL	**1 204 145**		**136 900**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		195 500	602 508	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			484 261	
Installations générales, agencements divers			14 348	
Matériel de transport			141	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 024	15 603	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**2 024**	**514 353**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			26 660	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**26 660**	
TOTAL GENERAL		**197 524**	**1 143 521**	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	527 516	145 412	195 500	477 428
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	316 580	87 801		404 381
Installations générales, agenc. et aménag. divers	13 181	834		14 015
Matériel de transport	141			141
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 075	1 758	2 024	9 809
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**339 976**	**90 394**	**2 024**	**428 346**
TOTAL GENERAL	**867 493**	**235 805**	**197 524**	**905 774**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	7 000	7 500		14 500
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	181		181	
Provisions pour pensions, obligations similaires	26 886		19 308	7 578
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**34 067**	**7 500**	**19 490**	**22 078**
Dépréciations immobilisations incorporelles	77 622		2 082	75 540
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	47 764	358 183		405 947
Dépréciations comptes clients	34 725	8 664	24 705	18 684
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**160 111**	**366 847**	**26 787**	**500 171**
TOTAL GENERAL	**194 178**	**374 347**	**46 277**	**522 248**

Dotations et reprises d'exploitation	374 347	46 095
Dotations et reprises financières		181
Dotations et reprises exceptionnelles		

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour litige Fischer	7 000	7 500			14 500
Provisions pour pertes de changes	181			181	
Provisions indemnités fin de carrière	26 886			19 308	7 578
TOTAL	**34 067**	**7 500**		**19 489**	**22 078**

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**1 738**	**976**	**762**
418100F	CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 738	976	762
AUTRES CREANCES			**25 862**	**(25 862)**
409800F	FOURN. - AVOIRS NON PARVENUS		22 407	(22 407)
438700F	ETAT - AUTRES PRODUITS A RECEVOIR		3 455	(3 455)
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 738**	**26 838**	**(25 100)**

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETAB. DE CREDITS		**1 001**		**1 001**
168840F	INTERETS COURUS A PAYER	1 001		1 001
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**40 143**	**35 111**	**5 032**
168100F	INTERETS COURUS / AUTRES EMPRUNTS	40 143	35 111	5 032
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		**111 788**	**126 911**	**(15 123)**
408100F	FOURN - FACTURES NON PARVENUES	111 788	126 911	(15 123)
408400F	FOURN IMMO - FACTURES NON PARVENUES	8 000		8 000
DETTES FICALES ET SOCIALES		**93 442**	**149 296**	**(55 854)**
428200F	DETTES POUR CONGES PAYES (Brut)	44 986	50 153	(5 167)
428600F	NOTES DE FRAIS	8 509	16 912	(8 403)
428620F	PERSONNEL - CHARGES A PAYER	23 000	40 359	(17 359)
438200F	DETTES POUR CONGES PAYES (Ch. Soc.)	16 760	19 463	(2 703)
438620F	CH. SOCIALES SUR PROV APPOINTEMENTS	11 500	15 422	(3 922)
448620F	ETAT - TAXES SUR REMUNERATIONS	(12 017)	5 592	(17 609)
448690F	ETAT - AUTRES TAXES A PAYER	704	1 395	(691)
AUTRES DETTES				
	CHARGES A PAYER			
TOTAL CHARGES A PAYER		**246 374**	**311 318**	**(64 944)**

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**136 756**	**127 859**	**8 897**
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	136 835	127 982	8 853
	TICKETS RESTAURANT	-79	-123	44
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
	PRODUITS CONSTATS D'AVANCE			

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	-1 244 243
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	-1 244 243

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		1 134 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	26 886	
Résultat de l'exercice	733 704	
SOLDE		**373 409**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	-870 834

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	132 300	113 400		10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	26 660		26 660
Clients douteux ou litigieux	20 760	1	20 759
Autres créances clients	684 048	684 048	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	991	991	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	46 356	46 356	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	12 661	12 661	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	43 205	43 205	
Charges constatées d'avance	136 757	136 757	
TOTAL GENERAL	**971 437**	**924 018**	**47 419**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	401 001	401 001		
Emprunts et dettes financières divers	40 143	40 143		
Fournisseurs et comptes rattachés	862 879	862 879		
Personnel et comptes rattachés	76 495	76 495		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 783	66 783		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	21 614	21 614		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 361	4 361		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 400	16 400		
Groupe et associés				
Autres dettes	329 958	329 958		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 819 635**	**1 819 635**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 004
Emprunts remboursés en cours d'exercice	100 003
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	4 275		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	648 044		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Engagements Financiers

Identité des sociétés mères consolidant les compte

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
MEDIA PARTICIPATIONS 1 à 7 avenue Paul Henri Spaak 1060 BRUXELLES	SCA	53 506 796	
MEDIA PARTICIPATIONS PARIS 57 rue Gaston Tessier 75019 PARIS	SA	101 696 810	100,00 %

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres - employés	13	
TOTAL	**13**	

Honoraires CAC

Rubriques	N	N - 1
Honoraires relatifs à l'exercice	10 400	10 500

Produits & Charges Financiers des entreprise liées

Exprimé en €

Rubriques	Entreprises liées	Participations
Autres Produits		
Intérêts		
Autres charges		
Intérêts		17 369
Produits de participation		

PLASTOY
Société par actions simplifiée au capital de 1 323 000 euros
25, rue Octave Lemenuel – 14330 Sainte-Marguerite-d'Elle
797 876 331 RCS Caen

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

-I-

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt-quatre juin,
À onze heures,

Les associés de la société PLASTOY, société par actions simplifiée au capital de 1 323 000 euros, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire dans les locaux de la société DARGAUD au 57, rue Gaston Tessier – 75019 Paris sur convocation faite par le Président par lettre datée du 10 juin 2021 à tous les associés.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe-Antoine GUÉNARD en sa qualité de Président.

Est scrutateur de l'Assemblée Monsieur Claude de SAINT VINCENT, président-directeur général de la société DARGAUD, associée.

Le Bureau de l'Assemblée désigne pour secrétaire Monsieur Joseph MAILLARD.

Monsieur Patrick FLEYTOUX, Commissaire aux comptes de la Société, a été régulièrement convoqué et est présent.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau ainsi constitué permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 132 300 actions de la Société, soit la totalité du capital social.

L'Assemblée représentant plus du cinquième du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

-II-

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts ;
- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre adressée au Commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence de l'Assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société ainsi, que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

- le rapport de gestion du Président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation à l'assemblée, et que la société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

-III-

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Président et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
2. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.
3. Approbation des comptes annuels et quitus au Président.
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
5. Conventions régies par l'article L. 227-10 du Code de commerce.
6. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire.
7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant.
8. Pouvoirs en vue des formalités.

-IV-

Après un échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Président sur la gestion de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

- et la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;

approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports ;

prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée générale donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée
à l'unanimité des présents et représentés

DEUXIÈME RÉSOLUTION – AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Assemblée générale décide d'affecter la perte nette de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui s'élève à -733 704 € de la manière suivante :

ORIGINE	
Report à nouveau antérieur :	-1 462 546 €
Résultat déficitaire de l'exercice :	-733 704 €
AFFECTATION	
Au compte de *« report à nouveau »* :	-2 196 250 €

L'Assemblée générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée
à l'unanimité des présents et représentés

TROISIÈME RÉSOLUTION – CONVENTIONS RÉGIES PAR L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée
à l'unanimité des présents et représentés

QUATRIÈME RÉSOLUTION – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Patrick FLEYTOUX domicilié 15, rue de Berri – 75008 PARIS, pour une durée de six exercices.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée
à l'unanimité des présents et représentés

CINQUIÈME RÉSOLUTION – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société PF AUDIT, société par actions simplifiée, dont le siège social est 15, rue de Berri - 75008 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 803 068 105, pour une durée de six exercices.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée
à l'unanimité des présents et représentés

SIXIÈME RÉSOLUTION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'Assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités de publicité et dépôt au greffe du tribunal de commerce de Caen.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée
à l'unanimité des présents et représentés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du Bureau.

Monsieur Philippe-Antoine GUÉNARD
Président

Monsieur Claude de SAINT VINCENT
Scrutateur

Monsieur Joseph MAILLARD
Secrétaire